
Situation des Établissements sanitaires en Alsace

Emmanuel Fernandes (boîte publique) <emmanuel.fernandes@assemblee-nationale.fr>

27 juin 2022 à 21:21

À : "alsacesantefo@gmail.com" <alsacesantefo@gmail.com>

Monsieur Prud'homme,

c'est avec une grande attention et une grande préoccupation que je reçois votre message.

La situation critique de l'hôpital en France est au cœur des urgences pour lesquelles la NUPES, intergroupe auquel j'appartiens, est résolue à mettre tous les moyens législatifs dont elle dispose pour y répondre.

Dans le cadre de la campagne, je m'étais d'ailleurs rendu, avec Jean-Luc Mélenchon et Sandra Regol, aujourd'hui députée de la 1^{ère} circonscription du Bas-Rhin, au NHC pour y rencontrer une équipe de soignants dont Eve Rizzoti-Donas, déléguée syndicale FO Sage-femme et Vincent Poindron (CIH, syndicat Sud).

Nous soumettrons une proposition de loi d'urgence pour l'hôpital qui, de manière encore plus critique en cette période estivale (notamment au niveau du taux d'encadrement soignants / patients), ne tient plus que par l'abnégation de ses personnels pour lesquels le terme « héroïque » n'est même plus suffisant.

Notre programme de gouvernement (auquel nous n'avons pu accéder lors des dernières élections) propose comme priorité de redonner les moyens à l'hôpital public de fonctionner normalement, nous nous opposerons fermement à la politique de casse du système de santé entreprise depuis maintenant plusieurs quinquennat et qui s'accroît encore.

Plus structurellement, parmi les mesures que nous proposerons, avec la NUPES, pour reconstruire le service public hospitalier, nous défendrons notamment les points suivants :

- Rouvrir des services d'urgences, des maternités et des EHPAD publics assurant un service de santé public de proximité à moins de trente minutes de chaque Français
- Sortir du tout T2A (tarification à l'activité) et de la politique du chiffre qui met les établissements hospitaliers en situation de conflits d'intérêt avec la Sécurité sociale
- Engager un plan pluriannuel de recrutement et de pré-recrutement des professionnels du soin et du médico-social (médecins, infirmiers, aides-soignants et personnels administratifs), revaloriser les métiers et les revenus et augmenter les capacités d'accueil des établissements de santé publics, notamment les hôpitaux

Soyez assuré qu'avec les député.es du groupe LFI et plus largement, de la NUPES, nous mobiliserons toutes nos forces et tous les leviers législatifs à notre disposition pour vous soutenir. Comme durant la campagne, je reviendrai à votre rencontre très rapidement pour pouvoir remonter votre vécu, vos demandes, et m'en faire le relai à l'Assemblée Nationale.

Bien cordialement,

Emmanuel Fernandes

Député de la 2^{ème} circonscription du Bas-Rhin

De : Christian Prud'homme <alsacesantefo@gmail.com>

Envoyé : mardi 21 juin 2022 18:09

Objet : Situation des Établissements sanitaires en Alsace

Monsieur le Député,

[Texte des messages précédents masqué]

Ce message a fait l'objet d'un traitement anti-virus.
Il est rappelé que tout message électronique est susceptible
d'altération au cours de son acheminement sur Internet.

[Texte des messages précédents masqué]